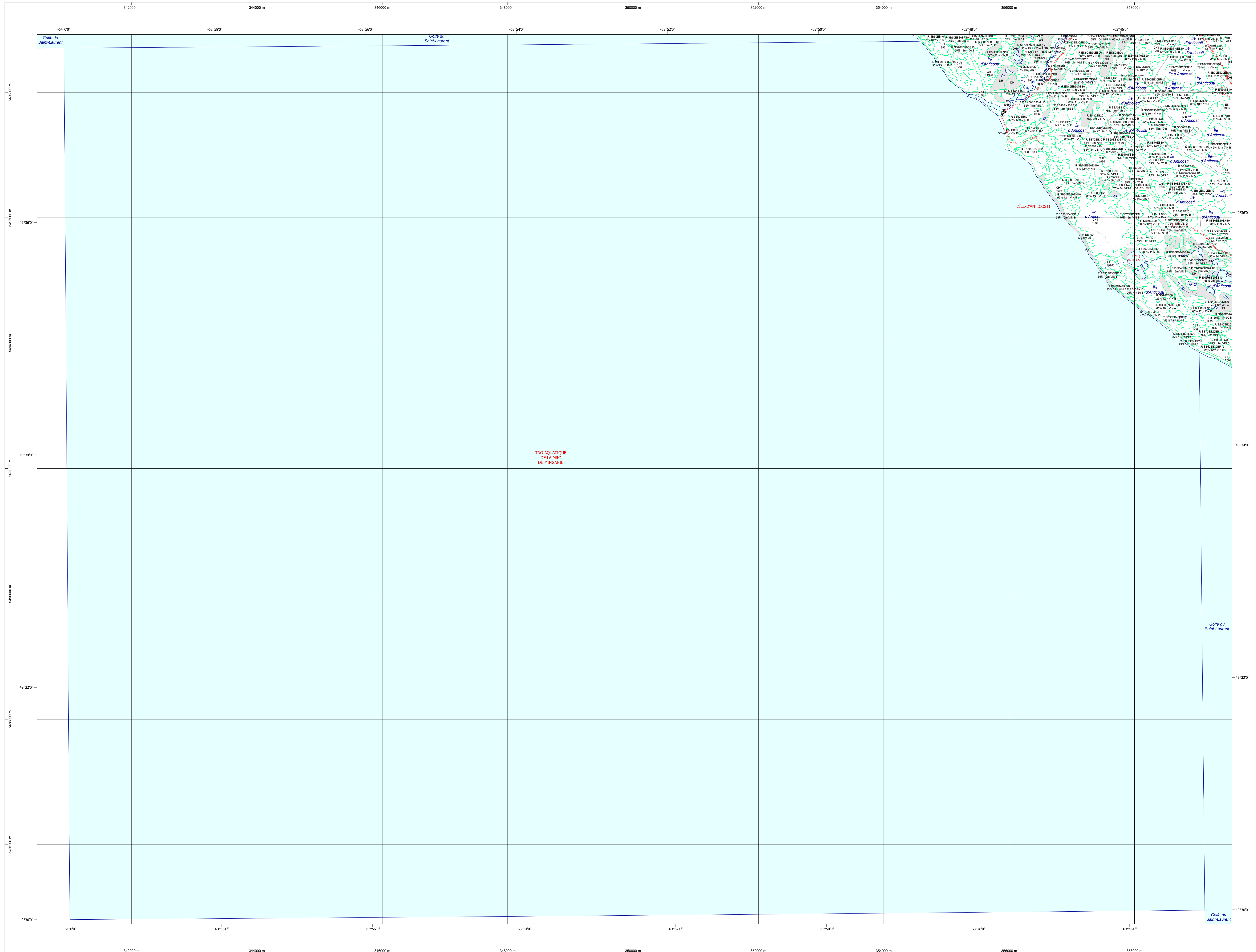


# Carte écoforestière

## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
ES	Essence de Saie APT	X	X		
L75	Carnet de couvert forestier (NF)	X	X		
L2	Hauteur (mètres pots)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
INT	Intervention	X	X		
INTP	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
PI	Classe de pente	X	X	X	X
INF	Code de pente de Saie APT	X		X	X

*La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 29%)*

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 75% 12m JIN U	R 75% 4m 20 U	INTP	INTP	DH	INF

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**

**RÉSINEUX**  
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

**FEUILLEUX**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épérette blanche	BO Bouleau gris	FO Fôine noir
EN Épérette noire	BJ Bouleau jeune	FR Fôine rouge
EU Épérette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FS Fôine
EV Épérette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuilles latérales à l'ombelle
ME Mélèze européen	CC Cèdre commun	FX Feuilles indistinctes
MH Mélèze hybride	CD Chêne à gros fruits	FZ Feuilles rebrous indistinctes
MJ Mélèze japonais	CH Chêne	HE Hêtre à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PC Pin rigide (des corbeaux)	CA Chêne rouge	NE Noyer noir
PI Pin sylvestre	CO Cèdre à fruits doux	NI Noyer indien
PO Pin rouge	CR Chêne roux	OA Orme d'Amérique
PS Pin sylvestre	CT Cèdre de l'Atlantique	OM Orme
RX Résineux indistinctes	EA Ébale argenté	OV Ostryer de Virginie
SB Sapin baumier	EB Ébale noir	PA Peuplier baumier
TO Thuya occidental	ED Ébale rouge	PE Peuplier naturel
	ES Ébale à sucre	PL Peuplier de l'Ohio
	FR Fôine blanc (d'Amérique)	PT Peuplier faux-tremble
	FH Feuilles sur stations humides	TA Tilleul d'Amérique
	FN Feuilles non commerciales	

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPLIEMENTS ÉCUELIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
PEUPLIEMENTS INÉCUELIENNES	Jeune inéquienne (JIN)			Vieux inéquienne (VIN)			

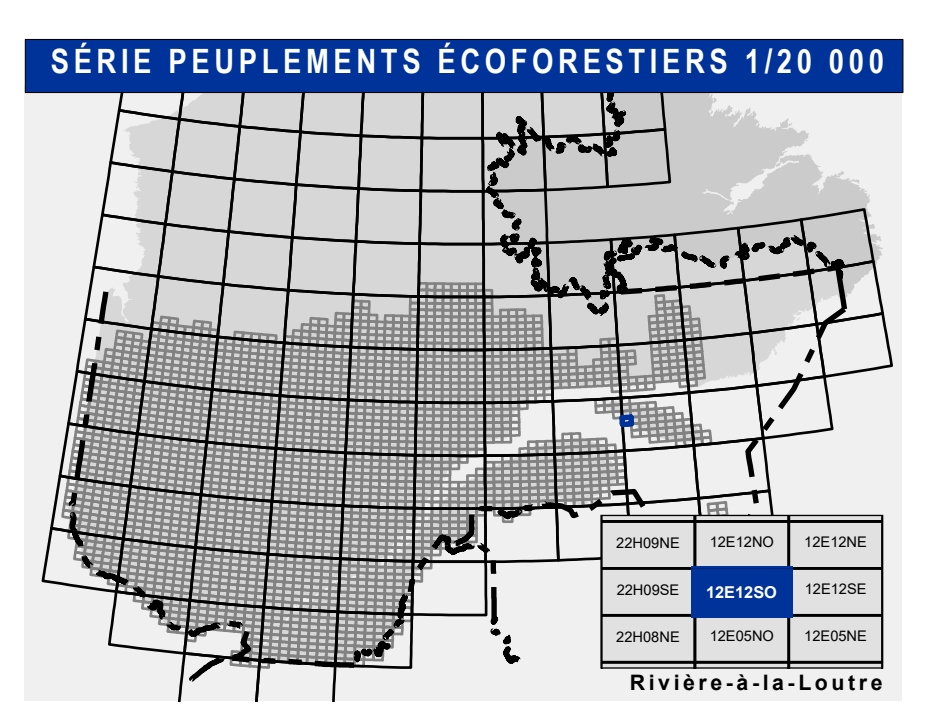
**Égagement**  
(structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO) ex: 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (B) ex: 10-50	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvant dans cette catégorie les peuplements jeunes inéquiens (JIN) et vieux inéquiens (VIN).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CB Coupe par bande
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VEP Végétation grave	CEA Coupe à diamètre limite
	CIP Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jarriage
	CO Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CUT Coupe de jarriage par trouées par parquets
	CON Conversion de peuplement
	CP Coupe partielle
	CPC Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CFP Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPH Coupe avec protection de la haute régénération et des sols
	CPH Coupe avec protection de la haute régénération
	CPH Coupe progressive irrégulière
	CPH Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPH Coupe progressive d'ensemencement
	CTH Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dégagement des arbres d'avenir
	DP Dépeçage partiel
	DRD Dépeçage critique de la régénération naturelle
	DRM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
	EC Éclaircie commerciale
	ECC Éclaircie commerciale d'étalement
	ECL Éclaircie
	ENL Recette dans les boîtes touchées
	ENR Enrichissement
	EP Éclaircie partielle
	ESI Éclaircie sélective individuelle
	EPC Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
	PSP Récupération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RPB Recette dans les bandes vertes
	RBV Recette dans les bandes vertes
	RRB Régami bourse
	RRG Régami de régénération aucune régénération visible sur la photo aérienne
	RNR Régami racines nues
	RRP Régami de régénération pour l'équivalent de plantation
	RNR Régami racines nues
	RNR Régami racines nues
	RNR Régami racines nues

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison	
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A Nulle	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B Faible	4% à 9%
AL	Aulnaie	C Douce	9% à 15%
		D Modérée	16% à 20%
		E Forte	21% à 40%
		F Excessive	41% et plus
		S Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	CR Gravier
AEP Aire d'emplacement et d'embranchement de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
	RO Route et autoroute (empirée)



**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau maitresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

**Morcellement**

- Morcellement foncier
- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Métadonnées**

- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
- Système de référence géodésique: NAD 83 (CGRS)
- Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
- Système de coordonnées planes du Québec (SCQP): Fuso 5
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
- Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 20° 59' OUEST
- Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 63°12'23"O 49°33'45"N
- Longitude d'origine (méridien central): 64° 30' ouest
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0.9999

**Sources**

Donnée: Assise cartographique (données topographiques)

Informations forestières: Numéro d'inventaire écoforestier: 4e inventaire 2020; Année des photos pour la production de la carte: 2020; Régénération d'aire d'ébranchage: Québec (Québec), Q1A, 651; Date de mise à jour provinciale: Octobre 2023; Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation: Production: Ministère des Ressources naturelles et des Forêts; 2705, 4e Avenue Ouest, 2e étage, Québec (Québec), Q1A 6S1; Diffusion: Direction des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**  
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MRNF à partir du système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

12E12SO  
(12E12-200-0101)

14/04/2005  
22/09/2023

0 0.3 0.5 1 1.5 2km